

# La paix : un combat permanent

Le refus de réaffirmer les principes fondamentaux de la souveraineté des peuples, principes érigés en 1945 avec la charte des Nations unies, finit toujours par être rattrapé de façon dramatique par l'histoire.

PAR **PATRICK STAAT\***

**Q**ue ce soit en 1914-1918, en 1939-1945, chaque fois les causes du déclenchement des guerres sont les mêmes, la volonté impérialiste de s'appropriier des territoires, des richesses d'autres nations. Aujourd'hui encore, les conflits qui se multiplient reposent sur cette volonté d'appropriation ou d'extension d'une zone d'influence par l'impérialisme, comme c'est le cas pour les États-Unis en Amérique du Sud, la France, l'Angleterre et les États-Unis au Proche et au Moyen-Orient, la Chine en Afrique, etc. Ils ont ce besoin, face à la crise économique mondiale, de se réorganiser, de réorganiser le monde, de se redistribuer les territoires, les richesses de la planète.

## **LA RELANCE DE LA COURSE AUX ARMEMENTS**

Cette démarche est lourde de risques pour la paix, la souveraineté des peuples. Cette réorganisation du monde impérialiste conduit en effet à la relance de la course aux armements. Les États-Unis créent une armée de l'espace et font explorer leur budget militaire ; l'OTAN organise d'immenses manœuvres au nord de l'Europe sur la frontière russe ; la France augmente son budget militaire de presque 300 milliards d'euros de crédits cumulés sur sept ans et veut de plus partager la force de dissuasion nucléaire avec l'Allemagne. Emmanuel Macron veut construire une armée européenne, prétendant faire face à la Chine, à la Russie, aux États-Unis et accepter que l'Allemagne se réarme. Or l'histoire nous rappelle que les deux fois où l'Allemagne s'est remilitarisée cela a conduit à une guerre mondiale. Dans ce même mouvement, avec le soutien du président français, Angela Merkel fait voter un budget supplémentaire garantissant 43 milliards d'euros par

an sur dix ans pour la Bundeswehr et veut ainsi faire de l'armée allemande une force offensive. Et l'Allemagne pousse encore plus loin, elle réclame aujourd'hui le siège de la France au conseil de sécurité de l'ONU.

## **FAISONS RESPECTER LA CHARTE DE L'ONU**

La situation est sérieuse, la nouvelle crise du capitalisme mondial qui se profile, si elle se résout par la guerre, peut détruire la planète. Alors oui, notre responsabilité est grande. Alors oui, le combat pour la paix est décisif pour l'avenir des générations futures. Malheureusement, l'histoire, si elle ne se répète pas à l'identique, peut produire

---

« Nous devons œuvrer pour un désarmement universel, faire en sorte que le gouvernement français comme toutes les grandes puissances nucléaires signent le traité du 7 juillet 2017. »

---

sans la vigilance de tous les mêmes conséquences. Nous devons œuvrer pour un désarmement universel, faire en sorte que le gouvernement français comme toutes les grandes puissances nucléaires signent le traité du 7 juillet 2017. Nous devons respecter la charte de l'ONU, « l'égalité des nations grandes et petites », respecter leur souveraineté et rétablir le fonctionnement de l'ONU. C'est pour cela que l'esprit de la charte est important. Elle correspond à un engagement commun des peuples et des nations

du monde à travers des règles de fonctionnement, de coopérations garantissant la collaboration et l'intérêt mutuel, garantissant la paix. Certes, il faut du courage politique. Il ne faut pas se renier dans le débat d'aujourd'hui. C'est pour cela que nous devons œuvrer, avec tous ceux qui en sont conscients, à donner toute sa place à la charte en tant que droit et moyen

d'œuvrer à la bonne marche du monde. Rappeler ces principes, c'est œuvrer à la conscience, à l'intelligence collective. C'est travailler à l'avenir de l'humanité. ■

\*Patrick Staat est secrétaire général de l'Association républicaine des anciens combattants (ARAC).

## Europe et travail transfrontalier

En 2016, plus de 1,4 million de personnes originaires des pays de l'UE vivaient dans un pays et travaillaient dans un autre. Ce chiffre ne cesse d'augmenter. Ces travailleurs font face, au quotidien, à des obstacles spécifiques : pratiques nationales, systèmes de sécurité sociale, régimes fiscaux et systèmes juridiques différents. Les transports publics sont pour eux souvent moins développés que ceux au sein d'un même pays, ce qui entrave encore la mobilité professionnelle. Cette réalité a un effet sur les salariés et leur famille, mais aussi sur les régions frontalières et les communes.

PAR JACQUES MARÉCHAL ET CÉCILE DUMAS\*

**N**ous évoquerons ici, à titre d'exemples, les échanges avec le Luxembourg, Monaco et l'Italie. Chacun comprendra qu'il existe d'autres configurations, soit voisines, soit assez différentes.

### LE LUXEMBOURG

La Grande Région (Luxembourg, Sarre, Palatinat, Wallonie et Lorraine) est celle qui compte le plus grand nombre de travailleurs frontaliers de l'Union européenne. En 2015, plus de 219 000 personnes ont franchi chaque jour une frontière de cette Grande Région pour se rendre sur leur lieu de travail, dont 170 000 vers le seul Luxembourg (pays d'un demi-million d'habitants). Cet état de fait est d'abord lié à un sous-emploi massif en Lorraine, à la casse industrielle et à l'absence d'investissement productif. L'État stratège ne joue pas son rôle de coordinateur de politiques publiques assurant le développement de tous les territoires. L'existence d'un Eldorado pour près de 100 000 Lorrains travaillant en Allemagne (20 %) ou au Luxembourg

(80 %) ne résout pas les difficultés économiques et sociales de la région qui connaît également un recul démographique.

Le travail transfrontalier est un phénomène ancien. Dans les années 1960, Belges et Luxembourgeois venaient travailler dans la sidérurgie lorraine, mais le mouvement a commencé à s'inverser à la fin des années 1970. Pis, le nombre de travailleurs frontaliers au Luxembourg a été multiplié par deux ces quinze dernières années, ce qui représente plus de 40 % de la masse salariale de ce pays ! Celui-ci affiche son ambition « métropolitaine », il développe une stratégie de recrutement « agressive », qu'il veut amplifier unilatéralement, il recrute une main-d'œuvre de plus en plus qualifiée sans participer à sa formation !

Il ambitionne 150 000 frontaliers français en 2035. Les régions limitrophes sont ainsi privées d'une part importante de création de valeur. L'Europe de la concurrence et du *dumping* social a des effets renforcés dans les régions frontalières. Ces situations créent des divisions dans le « pays d'ac- ►►

« Les directives européennes ont facilité une "libre circulation" de la main-d'œuvre, sans se soucier des effets produits. »